



Ministère chargé des Transports

Licence n° 2014/82/0001614

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) SAS TRANSPORTS FRAY DISTRIBUTION

590 R DES PRAIRIES  
69400 ARNAS

n° SIREN 803647510

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CE) n° 1072/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché du transport international de marchandises par route et conformément aux dispositions générales de la présente licence.

Observations particulières :

La présente licence est valable du 08/08/2014 au 07/08/2019

Délivrée à LYON(FRANCE)

le 08/08/2014

Ministère chargé des Transports  
Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
RHÔNE - ALPES

(2)  
Pour le Préfet de Région  
et par subdélégation la chef  
de la cellule Réglementation

  
Laurence MOUTTET